

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Chargé d'études statistiques (CESTAT)

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Informatique, sciences et technologies de l'information et de la communication

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Chargé d'études statistiques* (CESTAT), ouverte en 2006, forme des chargés d'études statistiques qui sont amenés à exercer dans des secteurs et des domaines variés (banques, mutuelles, grande distribution, industrie, bureaux d'études, santé, ...). Elle permet d'acquérir des connaissances approfondies en statistique et des compétences techniques en informatique (bases de données, logiciels de traitement de données et de création de tableaux de bord) avec une spécialisation en sociologie, marketing et statistiques publiques.

La formation est portée par l'IUT Lumière de l'université Lyon 2 (département STatistique et Informatique Décisionnelle). Elle est exclusivement ouverte en alternance et recrute principalement des titulaires d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), d'un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou d'une L2 (2ème année de licence).

Avis du comité d'experts

Le contenu des enseignements est en cohérence avec les objectifs de la formation et les métiers visés. Une première UE (Unité d'Enseignement) est dédiée à la statistique (33% des enseignements), une deuxième aux outils informatiques (bases de données et logiciels spécialisés) (19%), une troisième aux champs d'application (sociologie, marketing et statistiques publiques) (31%) et une quatrième à la communication et la conduite d'études (17%). Ce découpage est cohérent et pertinent. Ces enseignements préparent bien l'étudiant à son intégration dans les différents secteurs d'activités ciblés. Les métiers exercés par les diplômés sont en adéquation avec la formation : chargés d'études (60% des diplômés en emploi), data-managers, gestionnaires de bases de données. La formation est ouverte en alternance (2 semaines IUT/3 semaines en entreprise puis immersion en été) permettant une découverte progressive de l'entreprise et une meilleure acquisition des compétences professionnelles. Les étudiants ont la possibilité de suivre des cours de mise à niveau qui sont choisis en fonction de leur formation d'origine.

Le positionnement exact de la LP dans l'offre de formation de l'établissement n'est pas explicitement présenté dans le dossier. Il est toutefois indiqué que la LP constitue une poursuite d'études possible pour les titulaires d'un DUT et notamment d'un DUT STID (Statistique et Informatique Décisionnelle), d'une deuxième année de licence (L2) en mathématiques, sociologie ou psychologie pour la plupart ou d'un BTS. A l'échelon régional, la licence professionnelle est la seule dans sa spécialité. Au niveau national, 3 licences professionnelles proposent des enseignements thématiquement proches. La LP *CESTAT* est bien implantée dans son environnement socio-économique. Elle a développé des liens étroits avec des partenaires professionnels et dispose aujourd'hui d'un réseau d'une soixantaine de partenaires (entreprises, conseil régional, cabinets d'études, grand groupes industriels, ...) qui accueillent des étudiants et/ou interviennent dans l'enseignement. La LP s'appuie, pour la qualité de son enseignement, sur des enseignants-chercheurs issus de laboratoires de l'université.

L'équipe pédagogique est bien équilibrée. Elle est constituée de 6 enseignants-chercheurs issus de diverses disciplines en lien avec la formation (informatique, mathématiques appliqués, sociologie, ...), d'un professionnel associé (PAST), d'une dizaine de professionnels vacataires et de 6 autres enseignants. Les enseignants de l'université (hors PAST) assurent 52% des enseignements, les vacataires professionnels 33% (majoritairement dans le cœur de métier), ce qui constitue un bon équilibre. La LP est gérée par le responsable qui s'occupe de l'ensemble des activités pédagogiques. Il ne semble pas secondé par un collègue. Le pilotage est assuré par l'équipe pédagogique, un conseil de perfectionnement et un comité de pilotage (en lien avec le Centre de Formation des Apprentis, le CFA). Ces structures regroupent les différents acteurs de la formation (universitaires, représentants du monde professionnel, CFA, représentants des usagers) et se réunissent plusieurs fois par an, ce qui permet un pilotage visiblement efficace. Ce pilotage s'appuie sur l'évaluation des enseignements par les étudiants et sur des questionnaires relatifs à la recherche d'entreprises d'accueil.

On peut regretter que le dossier ne fournisse pas ces questionnaires et ne mentionne pas les procédures d'auto-évaluation. Le dossier indique qu'une démarche qualité inter-IUT est mise en place mais n'apporte pas d'information plus précise.

Le nombre d'inscrits varie entre 14 et 25 (20 étudiants en moyenne). 90% sont en contrat d'apprentissage. Plus de 90% sont titulaires d'un DUT (STID ou autre), d'un BTS ou d'une L2. Entre 1/3 et 2/3 des étudiants proviennent d'IUT. On peut regretter que le dossier ne donne pas d'information sur le nombre de candidatures. Le taux de réussite est très bon : 95% sur 5 ans. Plusieurs enquêtes sur le devenir des diplômés sont réalisées chaque année : enquête ministérielle à 30 mois, enquête effectuée par FormaSup (CFA) et enquête interne. Le dossier présente des résultats mais sur un petit nombre d'années (1, 2 ou 3). D'après les enquêtes réalisées à 30 mois (en 2012 et 2013), environ 80% des diplômés sont en emploi (sans poursuite d'études) et 15% ont effectué une poursuite d'études immédiate. Selon les enquêtes internes réalisées à 6 mois (en 2012, 2013 et 2014), le pourcentage de diplômés en emploi varie entre 40% et 75%, celui des poursuites d'études immédiates entre 25% et 29% (ce qui est relativement élevé) et celui des diplômés en recherche d'emploi entre 0% et 35% (pour un taux de réponse d'environ 80%). Notons que les chiffres donnés dans le dossier sont assez disparates et ne sont pas complets : ils ne permettent pas d'évaluer avec précision la qualité de l'insertion professionnelle. Il est regrettable qu'ils ne soient pas mieux présentés, analysés et commentés. Les diplômés travaillent majoritairement dans la région Rhône-Alpes et occupent des postes en adéquation avec la formation.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La licence <i>CESTAT</i> s'appuie pour la qualité de son enseignement sur six enseignants-chercheurs appartenant à différentes sections CNU en lien avec la formation (informatique, mathématiques appliqués, sociologie, ...).
Place de la professionnalisation	La professionnalisation occupe naturellement une place importante dans la formation. La licence est ouverte en alternance et permet de ce fait une découverte progressive du monde du travail. L'enseignement comprend des cours orientés métiers faits par des professionnels. Une réflexion sur les métiers est menée à l'occasion de la « soirée des anciens ». Les étudiants réalisent un porte-folio. Un Forum métiers est organisé pendant la phase de candidature. Les professionnels interviennent dans le pilotage de la formation. Les étudiants ont la possibilité de passer le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).
Place des projets et stages	La formation étant ouverte en alternance, les périodes en entreprise occupent une place importante. Ces périodes font l'objet d'un suivi régulier (livret d'apprentissage) et de 3 évaluations réalisées par le tuteur enseignant, le tuteur entreprise et un enseignant du domaine de compétences. Une cellule « partenariat entreprises » a été mise en place pour la recherche de contrat d'alternance. Pendant cette phase de recherche de contrats, les étudiants sont conviés à un « séminaire projet » et un « forum entreprises ». Durant la formation, les étudiants réalisent des projets tuteurés : projet en marketing et projet en sociologie.
Place de l'international	La licence affiche une volonté d'ouverture à l'international bien que cela soit rendu difficile par son fonctionnement en alternance. Aucun étudiant n'a effectué une partie de sa formation à l'étranger. Les étudiants ont la possibilité de réaliser un « voyage d'études » mais le dossier ne précise ni la durée de ces voyages ni le nombre d'étudiants y ayant participé. La formation travaille actuellement sur un projet de collaboration avec un établissement du Québec. Des cours d'anglais sont obligatoires (30h).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier. Puis les candidats admissibles sont conviés à un « séminaire projet » (conseils pour le CV et la lettre de motivation) et un « forum entreprises » mettant en relation les étudiants et les entreprises susceptibles d'accueillir un alternant. Des cours de mise à niveau sont organisés en début d'année à la carte. L'IUT de rattachement de la licence participe à des dispositifs de passerelles et d'orientation (salon , ...).

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait en présentiel sauf pour les projets en semi-autonomie. Quelques aménagements sont possibles pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Le diplôme peut être obtenu par la voie de la VAE (3 validations totales ont déjà été accordées). Les cours d'anglais sont réalisés à effectif réduit : ils se déroulent en présentiel mais une place est laissée à l'autoformation (utilisation de la plateforme « Tell me more »). 60% des heures se font en salle informatique. Le dossier ne mentionne pas l'existence de cours en ligne.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Un jury est organisé à la fin de la formation. Il est constitué de 2 collèges comprenant d'une part le directeur de l'IUT, les responsables, les professionnels du comité de pilotage, des enseignants et, d'autre part, les tuteurs enseignants et les maîtres d'apprentissage. Cette composition est cohérente car regroupant les deux mondes de la formation et de l'entreprise. Ce jury est précédé en cours d'année de 2 bilans pédagogiques individuels permettant aux étudiants d'avoir une idée de leur situation. L'évaluation repose principalement sur le contrôle continu et l'évaluation de travaux pratiques. La licence est obtenue selon les critères définis dans l'arrêté du 17 novembre 1999.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le livret d'apprentissage permet un suivi régulier et partagé par les deux tuteurs tout au long de l'année. La formation prévoit la réalisation d'un porte-folio permettant aux étudiants de faire le point sur leurs compétences. Une Annexe Descriptive au Diplôme est bien délivrée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés fait l'objet de 3 enquêtes annuelles (enquête ministérielle à 30 mois, enquête FormaSup à 6 mois uniquement sur les apprentis et enquête interne). Selon les enquêtes internes à 6 mois (chiffres sur 3 ans), 54% sont en emploi, 26% en poursuite d'études immédiates et 20 % en recherche d'emploi (chiffres moyens). Les enquêtes à 30 mois donne un pourcentage d'environ 80% de diplômés en emploi et de 15% de poursuites d'études immédiates. Un annuaire des anciens est tenu à jour.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement a bien été mis en place. Le pilotage est assuré par l'équipe pédagogique, le conseil de perfectionnement et un comité de pilotage (en lien avec le CFA). Le pilotage s'appuie entre autre sur l'évaluation des enseignements par les étudiants. L'auto-évaluation a semble-t-il été mise en place mais le dossier ne donne aucune information sur les procédures de mises en œuvre.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Bonne adéquation de la formation avec le monde professionnel et large éventail de secteurs susceptibles de recruter.
- Organisation sérieuse et bien rodée.
- Bonne implication des professionnels dans l'enseignement, le pilotage et le suivi de l'acquisition des compétences.
- Forte professionnalisation renforcée par l'alternance.
- Réseau important d'entreprise partenaires.

Points faibles :

- Taux de poursuite d'études immédiates trop élevé et taux d'insertion professionnelle à 6 mois relativement faible.
- Recrutement assez peu diversifié.
- Pas assez de certifications proposées aux étudiants.
- Utilisation de l'outil numérique (en appui de la pédagogie classique) peu développé dans le dossier.
- Absence de présentation des différents supports (questionnaires, livrets d'apprentissage).
- Absence d'analyse du positionnement de la formation dans son établissement.

Conclusions :

La formation est bien organisée et très sérieuse tant au niveau du pilotage que de l'outil pédagogique. Les professionnels sont largement impliqués et le réseau d'entreprises partenaires est conséquent. Le dossier révèle une bonne maîtrise de l'alternance et une bonne adéquation avec les besoins du monde professionnel.

Il serait toutefois utile de mettre en place des actions permettant d'avoir un meilleur taux d'insertion professionnelle. Les enquêtes internes réalisées à 6 mois révèlent un taux de poursuite d'études relativement élevé et un taux d'étudiants en recherche d'emploi non négligeable. Il conviendrait de renforcer la qualité du recrutement et de comprendre les raisons pour lesquelles le temps de recherche du premier emploi reste élevé pour certains diplômés.

La majorité des étudiants inscrits proviennent d'IUT. Il serait souhaitable de mener des actions plus poussées permettant un recrutement plus large (notamment des collaborations avec des UFR scientifiques des universités lyonnaises en vue d'augmenter les flux de L2).

La formation ne semble pas proposer de certifications en informatique : il conviendrait de mettre en place des certifications proposées en cours de formation ou délivrées par des branches professionnelles ou des éditeurs.

L'utilisation de l'outil numérique, en appui de la pédagogie classique, ne semble pas très développée : le dossier ne mentionne pas, par exemple, l'existence de cours en ligne. La pédagogie gagnerait à mettre à la disposition des étudiants une plateforme d'apprentissage en ligne.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention (Licence, LP, Master) : LP Chargé d’études statistiques (CESTAT)

- *« Il serait souhaitable de mener des actions plus poussées permettant un recrutement plus large (notamment des collaborations avec des UFR scientifiques des universités lyonnaises en vue d’augmenter les flux de L2) »*

Concernant le processus de recrutement des étudiants, nous menons des actions depuis plusieurs années afin de diversifier l’origine des candidats. Ainsi, nous avons rencontré nos collègues responsables de la licence de mathématiques de Lyon 1 pour qu’ils informent leurs étudiants de L2 motivés par une réorientation dans une filière professionnalisante de l’existence de notre formation. D’autre part, face au constat que les LP accueillent peu d’étudiants issus de L2, l’Université Lyon 2 a pour projet de mettre en place un dispositif en direction de ses étudiants de Licence, en coopération avec les autres Universités du site Lyon St Etienne et en complément des actions mises en place directement dans les LP. Afin d’améliorer le nombre d’étudiants issus de L2, l’Université Lyon 2 rend d’abord le PPP obligatoire auprès de tous les étudiants de Licence, leur permettant ainsi de confronter les contours de leur projet avec les réalités professionnelles. En complément du PPP, en coopération avec les autres Universités du site, l’Université Lyon 2 souhaite accompagner plus directement les étudiants de L2 qui envisagent intégrer une LP. Il s’agira de les accompagner dans l’acquisition des compétences de bases en techniques de recherche d’emploi et connaissances de l’environnement professionnel, mais aussi d’acquérir des compétences de base recherchées par les entreprises (gestion de projet, communication, connaissance du fonctionnement de l’entreprise) afin de favoriser l’accès de ces étudiants aux contrats d’alternance dans le cadre de Licences Professionnelles. Ce dispositif est encore en projet et devrait s’appeler PILP (projet d’Insertion en Licence professionnelle). L’IUT Lumière s’inscrira pleinement dans ces dispositifs pour favoriser l’accueil des L2 dans ses licences professionnelles.

- *« Il serait toutefois utile de mettre en place des actions permettant d’avoir un meilleur taux d’insertion professionnelle »*

L’équipe pédagogique du département STID, et plus généralement l’IUT Lumière, a déjà mis en œuvre un certain nombre d’actions en faveur d’une insertion professionnelle rapide :

- la licence professionnelle est proposée uniquement en alternance, ce qui permet aux étudiants de mieux cerner les missions qui leur seront confiées à l’issue de leur formation ;
- des séances de Projet Personnel et Professionnel (PPP) ont été mises en place, à l’instar de ce qui est fait en DUT, pour aider les étudiants à mieux définir leur avenir professionnel ;
- des projets tuteurés en lien direct avec un commanditaire extérieur, ce qui permet aux étudiants de mieux comprendre les besoins et problématiques actuels dans les domaines variés d’application de la statistique ;
- tous les intervenants, enseignants et responsables du diplôme tiennent aux étudiants un discours en faveur de l’insertion professionnelle rapide – par exemple, nous rejetons tout dossier de candidature faisant mention d’une volonté de poursuite d’études et nous ne délivrons aucun avis favorable à quelque poursuite d’études que ce soit ;
- mise en œuvre d’un réseau des anciens, avec diffusion d’offres d’emploi :

Un outil de suivi des anciens via une plateforme web, opérationnelle depuis janvier 2015, devrait à terme permettre un meilleur suivi du parcours des diplômés (missions, fonctions, postes, rémunération,...), de créer un meilleur réseau social de professionnels et garantir des taux de retour aux enquêtes plus importants que ce que nous connaissons actuellement.

Malgré tout, et sans remettre en cause l'employabilité de la formation, un certain nombre d'étudiants poursuivent chaque année pour des raisons diverses : certains ont repris goût pour les études et ont construit un autre projet que celui initialement pensé à l'entrée en licence, d'autres préfèrent rester en terrain connu plutôt que se mettre en danger et aller chercher un emploi à la fin de la formation, etc.

- « On peut regretter que le dossier ne donne pas d'information sur le nombre de candidatures »

En effet, le dossier ne comportait pas ces informations. Les voici, pour toutes les années depuis la création de la licence (cette année, nous avons reçu 52 dossiers de candidature).

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de candidats	21	42	46	43	50	66	71	73	40	50
Nombre d'admissibles	18	35	40	39	38	49	54	51	32	36
Nombre d'admis	7	17	17	19	20	16	22	25	14	25

- « Les étudiants ont la possibilité de réaliser un « voyage d'études » mais le dossier ne précise ni la durée de ces voyages ni le nombre d'étudiants y ayant participé. »

Les voyages d'études en licence CESTAT durent généralement deux jours (trajet compris) et concernent l'ensemble des étudiants, encadrés par deux intervenants de la licence (dont un des responsables du diplôme). Sur les trois années passées, les étudiants ont pu aller à Genève (deux fois) et à Turin. Ils ont visité l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), l'OIT (Office International du Travail), l'OCSTAT (Office Cantonal des Statistiques de Genève) et l'ETF (European Training Foundation).

- « La pédagogie gagnerait à mettre à la disposition des étudiants une plateforme d'apprentissage en ligne »

L'IUT Lumière a mis en place depuis deux ans plusieurs actions autour de l'usage du numérique au service de l'innovation pédagogique, dont certaines pourront être déployées en LP CESTat :

- un projet visant à la conception et la réalisation de ressources pédagogiques pour accompagner les étudiants à la construction de leur mémoire d'alternance,
- un accompagnement des enseignants dans l'utilisation de la plateforme Moodle Lyon2.

Yacine OUZROUT
Directeur de l'IUT Lumière




Jean-Luc MAYAUD

Président de l'Université Lyon 2